

FORMATION : La gestion d'un contentieux social pour une entreprise

MAJ : 31/05/2023



ETAPES	LIBELLES
DUREE	3 jours soit 21 heures
LIEU ET ACCES	Siège social de Master Formation 95 Avenue des Logissons, Immeuble Gamma 13770 VENELLES 04.42.60.01.27 Cette formation n'est pas accessible à distance
NOMBRE DE STAGIAIRES	20 personnes maximum
PRESENTATION DE LA FORMATION	La connaissance du Droit Social est aujourd'hui incontournable pour toutes les entreprises dès le premier salarié. Il est indispensable à cet effet d'être formé et d'être à jour au niveau de la réglementation en perpétuel évolution. A travers cette formation, le but est d'anticiper les risques et optimiser le traitement des contentieux, non seulement en prévoyant des clauses de traitement des litiges dans les contrats, mais également, en utilisant toutes les techniques précontentieuses à disposition et en dernier recours en élaborant, au mieux, un dossier contentieux complet et convaincant. Cette formation s'adresse aux entreprises ayant plusieurs salariés, mais elle peut être délivrée également, en l'absence de personnel RH, lorsque vous embauchez votre premier salarié afin de connaître les réglementations et d'éviter les contentieux.
VALIDATION	la validation se fera via une attestation de présence et une évaluation des acquis
METHODE D'EVALUATION	Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation et à la fin au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques.
FORMATEUR	AUBERT Catherine, formatrice et juriste, titulaire d'un Master 2 en Droit Contentieux, Droit Social
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> * Décrire la réglementation afin d'anticiper le contentieux * Identifier le pouvoir patronal * Définir les obligations de l'employeur et sa responsabilité * Expliquer le rôle des partenaires * Illustrer des cas de contentieux et sujets d'actualités * Examiner la procédure de règlement des litiges : règlement à l'amiable et judiciaire * Défendre un contentieux
PUBLIC	Directeur, responsable des Ressources Humaines, collaborateurs en charge de la gestion sociale dans l'entreprise, représentant du personnel.
PRE-REQUIS	Aucun
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Nous privilégions une approche pédagogique par la pratique et l'interactivité entre les participants et l'organisateur : <ul style="list-style-type: none"> -Présentation sur support papier et informatiques -Toutes une série d'exercices pratiques, d'analyse, cas concrets -Des retours d'expérience en utilisant les cas spécifiques rencontrés par l'organisateur A l'issue de la formation, l'ensemble des points abordés sera remis aux participants via une fiche de formation dématérialisée, claire et précise reprenant l'intégralité des points techniques évoqués
MODULES	<ul style="list-style-type: none"> * Formuler une introduction au Droit - Définir la réglementation concernant le contrat de travail * Décrire la réglementation du contrat de travail afin d'anticiper le contentieux * Identifier le pouvoir patronal - Concevoir le pouvoir patronal * Définir les obligations de l'employeur et sa responsabilité * Expliquer le rôle des partenaires * Illustrer des cas de contentieux et sujets d'actualités * Examiner la procédure de règlement des litiges : règlement à l'amiable - S'exercer à la résolution des litiges à l'amiable - Identifier la procédure de règlement des litiges : règlement judiciaire - * Défendre un contentieux devant les tribunaux
TARIF DE LA FORMATION	Devis sur mesure, nous consulter
DELAIS D'ACCES A LA FORMATION	Le délai d'accès à la formation est fixé à 5 jours avant la date de début prévu pour la session de formation.
ACCESSIBILITE	Si vous êtes en situation de handicap et/ou si votre situation nécessite des aménagements particuliers contactez-nous
CONTACT MAIL	contact@master-formation.org
CONTACT TELEPHONE	06 56 84 30 85

